Bureaux : rue Quatre-Chapeaux, 7

DENIS BRACK
Directeur.

9 Avril 1870
N° 51. -- Deuxième Année.

Le Numéro : DIX centimes.
3 MOIS : 2 FR.
Pour Lyon, 1 fr. 50.

L'EXCOMMUNIÉ

ORGANE DE LA LIBRE-PENSÉE

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON *1893*

BUREAU CENTRAL DE VENTE : A LYON, chez Évrard, rue Impériale, 52 — A PARIS, chez Strauss, rue du Croissant, 7.

LE 15 AVRIL

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

L'ECOLE DES JEUNES FILLES

OU

LETTRES D'UN ATHÉE

par

ADOLPHE MOVANNEZ

Prix : 50 centimes

Dimanche, 10 avril, à 4 heures du soir, la Société de la LIBRE-PENSÉE *de Lyon se réunira en assemblée générale.*

L'objet de cette réunion privée est d'arrêter définitivement les modifications statutaires devenues indispensable par suite du rapide développement de la nouvelle Société.

CARILLON ÉLECTRIQUE

ROME, 2 *avril*. — M. Strossmayer — un évêque croate — vient de s'élever de nouveau contre le futur dogme de l'infaillibilité papale.....

On l'a traité de « *hérétique!..... damné!.....* » on l'a menacé du pied et du poing.....

Bref, il a failli être mis en lambeaux.....

3 *avril*. — L'Esprit-Saint n'accomplit point du tout son *œuvre*.....

A tout instant, le général des Jésuites est forcé d'intervenir, et, un revolver dans chaque main, de lancer sur la tête de nos prélats un épouvantable *quos ego!*.....

MALINES, 5 *avril*. — Depuis que, sur ordre pontifical, on accepte ici les pièces du pape en paiement de messes, nos abbés sont sur les dents.....

L'un d'eux, enfin, vient d'inventer une machine à dire les messes.....

Naturellement, elle marche à la vapeur....

CANTON, 4 *avril*. — On nous assure que nos prêtres européens continuent à faire circuler en France des images représentant des enfants chinois livrés en nourriture à des pourceaux.....

Soutenez que les Chinois sont des hommes et des pères aussi..... Il est temps de faire justice de ces détestables inventions jésuitiques.....

Tant pis pour la sainte et lucrative société du *Rachat des petits Chinois!*

TUNIS, 5 *avril*. — Les religions ont leurs gaîtés du sabre.....

Un musulman, au sortir de sa mosquée, a tué ou blessé à coups de yatagan une trentaine de *giaours* ..

En accomplissant cette œuvre pie, il criait :

« Allah est grand et Mahomet est son prophète ! »

LONDRES, 7 *avril*. — Il y a trente ans nous possédions en Angleterre *onze* couvents..... aujourd'hui nous en comptons *trois cent deux!*.....

Rien d'étonnant qu'ils aient fait des petits, puisque ce sont des couvents des deux sexes !

DERNIÈRES NOUVELLES

ROME, 8 *avril* — On prépare un bref qui déclarera *faillites* tous les banquiers qui ont eu la sainte inspiration d'accepter les pièces du pape.....

Et leurs caissiers ?.....

— Il se vend à Rome, en ce moment, aux *fidèles* étrangers, une énorme quantité de pieux *souvenirs* en CHEVEUX, tels que scapulaires, chaînes, bagues, etc...

Ces saints objets sont confectionnés avec les cheveux que s'arrachent journellement nos prélats dans les séances du concile.....

(*Agence indépendante.*)

GUERRE AUX COUVENTS (1)

Sous ce titre, notre confrère et ami J.-M. Cayla, vient de publier une brochure que nous ne saurions recommander trop chaudement à tous nos lecteurs ; c'est un ouvrage des plus instructifs et des plus émouvants. En voici une page :

***

— Où vas-tu, jeune fille, le front ceint de la branche d'oranger, symbole de l'hymen, et vêtue de la robe blanche des fiancées?

— Je vais à l'autel où m'attend l'époux céleste.

— Le nom de cet époux ?

— Jésus-Christ.

— Et ton cœur ne laisse aucune affection dans ce monde que tu quittes, à cet âge où les jeunes filles y entrent avec toutes leurs illusions?

— Aucune affection.

— Tu as une famille qui t'a élevée, qui t'a aimée, qui t'aime encore ?

— Je ne connais d'autre famille que celle de sainte Thérèse, notre mère.

— Ainsi tu seras carmélite..... et tu oublieras père, mère, sœur, frère, tous les amis d'enfance ?

— Je n'aurai plus à m'occuper que de mon salut.

— Tu avais un frère ?

— Oui, il est allé à la guerre... il est probablement *mort*..... le bon Dieu ait pitié de son âme !

— Il n'est pas mort !..... Il vient au moment suprême pour t'arracher des mains d'un fanatisme insensé..... Ne me reconnais-tu pas ?

— Mon frère !... Mais..... Non..... Il n'y a plus de frère pour moi sur cette terre..... Adieu pour toujours !..... Ne viens pas disputer au Seigneur la victime qui s'immole volontairement à l'adoration de son saint nom...

***

La victime, rapide comme l'éclair, disparaît avec ses voiles blancs...

Quelques instants après, les ciseaux tenus par une carmélite au cœur éteint dépouillaient la tête de la jeune fille de son admirable chevelure blonde...

Sa robe de fiancée était remplacée par un froc de bure...

La pauvre victime était couchée dans une bière...

On chantait l'office des morts...

— C'est horrible ! c'est abominable ! s'écria le frère, qui avait assisté frémissant à cette lugubre cérémonie... Adieu donc, ma pauvre sœur !..... Et vous, soyez maudites pour le mal que vous faites aux familles, nonnes égoïstes et sans cœur !...

***

L'officier, les yeux pleins de larmes, s'éloigna à pas lents de l'église où fumait l'encens et où l'aristocracie des dames dévotes s'était donné rendez-vous...

Le Mont-Carmel comptait une religieuse de plus, mais la société pleurait une jeune fille qui aurait été, sans les embûches du jésuitisme, une mère de famille heureuse et considérée de tous.

De semblables scènes se reproduisent tous les jours dans les nombreux couvents d'hommes et surtout de femmes qui se sont établis en France pendant les dix-huit années du deuxième Empire !...

J. M. CAYLA.

(1) En vente, à Lyon, chez Evrard, rue Impériale, 52, et les principaux libraires ; à Paris, chez Dentu, libraire-éditeur. Prix : *Un franc.*

BANQUET DE FAMILLE

DES LIBRES-PENSEURS.

Nous rappelons à nos amis que trois principaux banquets sont organisés, à Lyon, pour le vendredi 15 avril :

L'un, à la Croix-Rousse, au café Four, rue du Mail ;

Un autre, dans la salle du *Bal lyonnais* (angle de l'avenue de Saxe et de la rue des Passants) ;

Le troisième, aux Brotteaux, dans les salons du restaurant Bonnefond, rue Dugueslin.

Le prix des deux premiers est fixé à 1 fr. 50 c. ; le dernier 3 fr. café compris.

Ces trois banquets commenceront à sept heures du soir.

Vers la fin de la soirée, des délégués, partis des trois groupes, les relieront et consacreront, dans des toasts fraternels, l'union indissoluble de la LIBRE-PENSÉE lyonnaise.

On trouve des cartes aux adresses suivantes :

Bérard, rue Saint-Jérôme, 4.
Blain, rue Saint-Pierre-de-Vaise, 56.
Bonnefond, restaurateur, rue Dugueslin.
Cartier, rue Ney, 56.
Cassanois, rue Richan, 21.
Chanleur, cafetier, Grand'Rue-de-la-Guillotière, 41.
Denis Brack, rue Quatre-Chapeaux, 7.
Dizin, rue de la Terrasse, 1.
Duguerry, montée Rey, 5.
Favre, rue Bodin, 9.
Four, rue du Mail, 4.
Filleron, rue Villeroy, 29.
Francfort, rue Perrot, 1.
Gresillon, rue Ferrachat, 4.
Langlade, rue Thomassin, 8.
Pinet, rue de Sèze, 90.
Poy, rue Montesquieu, 124.
Sage, à Monchat.
Saignes, rue de Chartres, 73.
Vollot, montée de la Grand'Côte.
Viaillier, rue Dumenge, 12.

De Paris, on nous annonce aussi trois banquets pour ce 15 avril :

Le banquet égalitaire de la *Libre-Pensée;* le banquet de *Fraternité et de Solidarité des Libres-Penseurs*, et le banquet *fraternel du Vendredi-Saint*.

Les abonnés et lecteurs de la *Libre-Pensée*, invités au banquet égalitaire du 15 avril, sont priés de retirer leurs cartes, à partir du 9 avril, aux adresses suivantes :

Gouhier, 120, rue du Temple ; Millot-Dubroca, 72, rue Traversière ; Tavernier, 27, boulevard Ménilmontant ; Henri Verlet, 33, rue de Buci.

Ce banquet aura lieu à 7 heures du soir, au Salon des familles, chez Maurice, avenue Saint-Mandé. — Prix : 3 fr. 25 c. Pour les enfants au-dessous de onze ans, 1 fr. 75 c.

Le banquet de *fraternité et de solidarité de libres-penseurs :* VÉRITÉ, RAISON, JUSTICE, aura lieu à 5 heures du soir, chez M. Alexandre, place des Trois-Communes, face au lac Saint-Fargeau.

On trouve des cartes chez les citoyens :

Dupont, rue Belleville, 39 ; Comte, rue de Belleville, 19 ; Mercier, Grand'Rue, 44 ; Alexandre Thuillier, porte de Romainville.

L'autre banquet *fraternel*, à 2 fr. 25 c. par tête, aura lieu à 5 heures précises, chez Jeandre, aux Trois-Lions, boulevard de Belleville, 86.

On souscrit chez l'organisateur Vasseron, rue de Belleville, 65, de 7 à 11 heures du matin et de 6 à 9 heures du soir.

Nous rappelons qu'à Marseille le prix de ce banquet de Famille est fixé à 2 fr. et qu'on souscrit aux bureaux de la *Libre-Pensée*, boulevard du Musée, 41.

A Saint-Etienne, ce banquet de la Libre-Pensée aura lieu, le vendredi 15 avril, à 7 h. 1/2 précises, dans la salle du citoyen Goutelle, à la Digonnière.

La cotisation est fixée à 2 fr. par personne et à 3 fr. 50 c. pour tout citoyen qui voudra y conduire sa femme et ses enfants au-dessous de 12 ans.

On peut se procurer des billets chez les citoyens :

Crozet, rue de la Corre, maison Serpouet, à Bellevue ;
Poulain, rue de Roanne, 14 ;
Doutre (Rémy), rue Marengo, 69 ;
Chateigner, rue du Vernay, 33 ;
Basset, rue Royet, 2 ;
Jolivalt, rue Désirée, 9 ;
Sirdey, rue de la Badouillière, 7 ;
Vignal, rue Paillon, 18 ;
Maître, bourrelier, à Bellevue.

A Dijon, ce banquet fixé à 3 fr., prend des proportions considérables. On y viendra du Creuzot. Le *Grelot*, tout menacé qu'il est de prison et d'amendes, se promet d'y agiter toutes ses joyeuses sonnettes.

Bref, le signal parti de Lyon, Marseille et Paris, a été entendu par toute la France... A l'heure qu'il est, nous connaissons plus de trente banquets organisés pour le vendredi 15 avril...

A Lyon, nous comptons plus de mille adhésions, et, pendant la dernière huitaine, ce nombre doublera...

Pauvre *Vendredi-Saint!*... son abstinence légendaire s'en va rejoindre les vieilles et ridicules superstitions du *nombre 13*, de la *salière renversée*, *du couvert mis en croix*, et de

L'araignée du matin,
Chagrin !
L'araignée du soir,
Espoir !

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que des *Banquets* de famille se préparent, pour le 15 avril à Romans et à Suze-la-Rousse (Drôme).

On nous prie aussi d'annoncer que le banquet, organisé à Vienne (Isère), aura lieu chez le citoyen Bonnet restaurateur, boulevard de la Pyramide, et que le prix est fixé à 2 francs pour un citoyen et à 1 fr 50 pour une citoyenne.

On trouve des cartes chez le citoyen Henri Joly, rue des Orfèvres, 17.

D. B.

Lyon, 9 mars 1870.

Veuillez, citoyen rédacteur, avoir la complaisance d'insérer dans votre prochain numéro la note suivante :

Un groupe de treize citoyens et citoyennes, ne pouvant assister au banquet fraternel des Libres-Penseurs yonnais, a cru de son devoir de faire une souscription de 25 centimes par personne au profit de l'*Enseignement libre et laïque*.

Nous nous réservons, à la collation de sept heures, de manger une soupe aux choux *suite au lard*.

Salut fraternel.

(*Suivent les signatures*)

Le produit de cette cotisation : 3 fr. 25 c., a été versé dans les bureaux de l'*Excommunié*.

D. B.

LE BAPTÊME A L'ACADÉMIE

(*Suite et fin.*)

Que doit-on conclure ?

C'est que ce qui peut arriver de mieux à un être humain, c'est de mourir aussitôt après le baptême et avant d'avoir pu perdre la grâce par le péché.

Quand on aime ses enfants on doit leur désirer tout ce qui peut leur procurer la plus grande félicité : on est donc amené à leur souhaiter une prompte mort qui leur ouvre à coup sûr les portes du paradis. S'ils ont le malheur de vivre, ils sont privés de cette certitude de salut, et ils se trouvent exposés à ces horribles chances de damnation où succombe la presque totalité du genre humain.

Le choix ne peut-être douteux.

C'est donc en réalité se montrer barbare envers les enfants que de prendre soin de leur santé, que d'éloigner d'eux les accidents propres à mettre leur vie en danger.

Plus on négligera les précautions hygiéniques, plus on leur rendra service. Il faudra bien se garder de tout ce qui peut conserver leur existence; il faudra au contraire, dans leur intérêt bien entendu, multiplier les causes de mortalité.

Quand on désire vivement une chose, il est tout naturel qu'on fasse tout ce qui peut en amener le succès.

La charité pousse le chrétien à désirer la mort de ses petits enfants : pourquoi ne pas réaliser un vœu si légitime ? Il s'est trouvé des individus qui, poussant jusqu'au bout la logique, enlevaient les enfants des païens, les baptisaient, puis immédiatement leur tordaient le col, pour en faire des anges du bon Dieu.

En 1867, un cultivateur d'Esslingen, canton de Zurich, a pieusement jeté à l'eau son jeune fils, pour le faire monter au ciel (voir le *Libero Pensiero* du 12 septembre 1867).

En Russie, il s'est fondé une secte du *Sauveur*, qui se propose d'appliquer ce principe sur une grande échelle. Un de ses membres, nommé Kursin, a égorgé son jeune fils, avec la persuasion qu'il commettait une action des plus méritoires, et il a été jugé par le tribunal criminel de Vladimir (1).

Comment l'Eglise pourrait-elle condamner de pareils faits ?

Elle allègue le précepte divin qui défend de tuer; mais si, en violant ce précepte, j'assure une âme au royaume de Dieu, n'est-pas un superbe résultat ?

J'ai, dites-vous, commis un péché mortel, encouru l'enfer pour mon propre compte. Mais quel sublime dévoûment que celui par lequel on sacrifie plus que sa vie corporelle, son salut dans l'éternité, pour sauver autrui !

C'est là une abnégation héroïque, qui surpasse celle des Décius et des Curtius; c'est imiter saint Paul, qui voulait être anathème pour ses frères (ROM. IX, 3).

D'ailleurs, l'homicide n'est pas exposé à une damnation certaine; il court bien quelque danger pour le cas où il mourrait immédiatement après l'immolation; mais qu'il lui reste seulement un quart d'heure de répit, il ira se confesser, recevra l'absolution et deviendra blanc comme neige. Tout sera ainsi concilié; le père de l'enfant égorgé, le bourreau et la victime iront tous deux en paradis.....

Apothéose, tableau final !..... Pour plus de sûreté, l'égorgeur tiendra un prêtre tout prêt pour recevoir sa confession, aussitôt après que, d'un coup bien appliqué, il aura assuré le salut de l'enfant.....

Tout cela vous paraît, ami lecteur, aussi horrible qu'extravagant; ce n'est pourtant que la conséquence du dogme chrétien.

Apprenez donc à le juger et à vous rendre compte des élans d'admiration et de reconnaissance de M. de Sacy pour l'invention du baptême.

A.-S. MORIN (*Miron*).

(1) Voir l'*Invalide russe* du 17 septembre 1867.

AU PIED DU MUR

Danse macabre.

Minuit sonnait en ce moment
A la tour de l'Hôtel-de-Ville.
— quoi puis-je vous être utile ?
Lui demandai-je poliment.

Sans répondre à cette bêtise
Dont je rougis avec raison,
Il étendit vers l'horizon
Sa béquille..... Alors, ô surprise !

Je vis des centaines de dieux,
Troupe ardente et désordonnée,
Dansant une ronde effrénée
Que j'eus peine à suivre des yeux !

Tous les dieux d'Egypte et de Grèce,
Les dieux de l'Inde et ceux du Nord,
Dans un sombre et muet accord,
En proie à quelque folle ivresse,

Revêtus d'oripeaux fanés
Et prenant des poses baroques,
Traînant leurs foudres équivoques,
L'œil hagard, pâles, décharnés,

A nos pieds, dans la plaine immense,
Parfois étrangement groupés,
Tous ces pauvres dieux écloppés
Tourbillonnèrent en silence.....

Evohé ! Voilà Jupiter
Entraînant sainte Madeleine
Dans une course à perdre haleine,
A la barbe du vieux *Pater !*

En regardant bien, je distingue
Teutatès et le bœuf Apis,
Jean-Baptiste et son vieux tapis,
Esculape avec sa seringue.

Voici la Vierge et son petit,
Vénus de saindoux barbouillée,
Saint Pierre avec sa clé rouillée
Et Saturne en bon appétit.

Voici Mars savourant sa chique,
Saint Joseph qui se compromet
Entre le lascif Mahomet
Et Cupidon l'enfant cynique.

J'aperçois aussi, par hasard,
Mercure au passage qui happe
Une fausse pièce du pape
Que Jésus rendait à César !.....

Comme les morts de la légende,
Tous ces fantômes du passé
Dansèrent, sous mon œil lassé,
Une infernale sarabande.....

Je regardais en souriant
Ces faits dont m'échappaient les causes.....
Lorsque l'*Aurore aux doigts de rôses*
Ouvrit les portes d'Orient.

Tout s'évanouit !..... Dans mon gîte
Mon démon me recharria,
Et, me quittant, il s'écria :
— Hourra ! hourra ! les dieux vont vite !!!

PIERRE LAGARGUILLE.

EMPOISONNEMENT DE CLÉMENT XIV

(*Fin.*)

La nouvelle de sa mort fit peu de sensation. Le peuple romain l'accueillit avec indifférence.

Les ennemis du Pape ne rougirent pas de faire éclater une joie indécente; ils applaudissaient aux satires les plus outrageantes qu'eux-mêmes colportaient de palais en palais.

Cette conduite pouvait donner lieu à d'étranges conjectures.

En effet, les soupçons ne manquèrent pas.

Le cadavre de Ganganelli avait perdu jusqu'à cette forme humaine que la nature laisse encore à nos dépouilles au moment où elle les livre à la mort.

Déjà, quelques jours avant sa fin, ses os *s'exfoliaient* et diminuaient comme un arbre qui, piqué dans sa racine, se flétrit et perd son écorce.

Les hommes de l'art, appelés pour l'embaumer, trouvèrent un cadavre au visage livide, aux lèvres noires, à l'abdomen enflé, aux membres amaigris et couverts de taches violettes.

Le volume du cœur était très-diminué, tous les muscles détachés et décomposés dans l'épine dorsale.

On eut beau remplir le corps d'aromates et de parfums, rien ne put dissiper ses exhalaisons méphitiques....

Les entrailles de Clément rompirent le vase qui les contenait....

Lorsqu'on le dépouilla de ses habits pontificaux, une grande partie de sa peau y demeura collée....

La chevelure resta tout entière sur le coussin de velours qui soutenait sa tête, et un simple frottement fit tomber tous les ongles l'un après l'autre....

Personne ne douta d'une mort violente...

A Rome, du moins, on n'hésite pas à se prononcer....

« Le pape a péri par l'*aqua tofana !* » Criait-on tout haut dans les rues de cette capitale du monde catholique.

***

Le lendemain, la *Gazette de Lyon* attaquait vivement le *Censeur* pour avoir dit que, si l'autorité n'avait pas pris immédiatement les mesures propres à donner satisfaction à l'opinion publique on devait l'attribuer la crainte qu'elle avait eue de *blesser le clergé*.....

Le journal *bigot* de la ville traitait le *Censeur* de *feuille irréligieuse*, et affirmait que la maison Denis n'était pas une fondation religieuse.....

« Cette maison, s'écriait-elle, n'abritait aucun prêtre, aucune religieuse : elle était entièrement composée de laïques..... »

Le *Censeur* riposta en ces termes :

..... C'est le dimanche, 19 septembre, que la presse lyonnaise a publié les premiers faits venus à sa connaissance sur les *diableries* de la maison Denis, et ce n'est que huit jours après qu'on a mis en prison la directrice de cet établissement.....

Pourquoi donc a-t-on agi à son égard avec tant de ménagements ?

D'ailleurs, si on ne se croyait pas en droit de l'arrêter, on pouvait faire fermer son établissement, la loi le permettait.....

Si cette maison *ne tenait par aucun lien au clergé, si elle lui était complètement étrangère*, que ne l'a-t-on annoncé dès la découverte des actes abominables qui s'y sont passés ? Que ne s'est-on empressé de la déclarer maison *purement composée de laïques, n'abritant ni religieuses ni prê-*

FEUILLETON DE L'EXCOMMUNIÉ

LE VRAI DIABLE DE MARGNOLE

OH ! COMME LES NUAGES SONT *noirs !*.....

Extraits du *Censeur :*

..... La population de la Croix-Rousse est vivement agitée par l'affaire de la maison Denis..... Que d'histoires bizarres elle a enfantées ! comme les imaginations se sont livrées à leurs rêves fantastiques ! Comme on a exploité la crédulité des faibles, l'amour du merveilleux des enfants et des femmes !

Mais, il faut le dire, du moment où l'autorité n'exposait pas les faits dans leur réalité, on devait tout croire, tout supposer..... Aussi, voyez avec quel empressement les habitants de la Croix-Rousse se sont rués sur la place publique !..... Il n'est que trop vrai, il s'est passé dans la maison Denis de déplorables choses.....

..... L'agitation des esprits va toujours croissant,.... les bruits les plus divers circulent.....

En présence de ces symptômes d'une émotion populaire prochaine, immédiate, l'autorité persiste à garder le silence sur cette affaire..... aucune communication officielle n'est faite aux journaux ni au public... Elle laisse croître le mécontentement, et fournit ainsi aux conteurs d'histoires diaboliques un champ sans limites qu'ils peuvent exploiter à leur aise.....

Cependant, dès que nous avons eu connaissance des perquisitions de la justice, nous avons dit à l'autorité qu'elle devait fournir des explications sur ce qu'elle savait, que c'était le moyen d'empêcher l'agitation d'augmenter et les bruits mensongers de se faire jour. Mais elle n'a pas tenu compte de nos observations.....

Elle a voulu sans doute rester maîtresse de l'affaire, et elle a craint de trop s'engager en faisant confidence au public de ce qu'elle savait.....

Voyez donc si à Paris l'autorité a agi de la sorte dans l'affaire Praslin : est-ce qu'on n'a pas su tout de suite, par des notes officielles, où en était l'instruction, les diverses phases qu'elle suivait, quelles découvertes avaient été faites, quelles personnes interrogées ? On a compris qu'il fallait donner satisfaction à l'opinion publique justement alarmée, et on l'a éclairée.

Si on avait procédé ainsi dans l'affaire de la maison Denis, nous n'aurions pas des rassemblements si nombreux à la Croix-Rousse.. On n'inquiéterait pas notre population par *un déploiement inusité de force*.....

Les faits connus par la publicité, on ne se rendrait pas sur la place publique pour en disserter, pour les commenter et chercher à les approfondir. On devait bien savoir qu'ils exciteraient au plus haut degré la curiosité des habitants de la Croix-Rousse et de Lyon, et qu'ils s'efforceraient de les approfondir avec d'autant plus d'empressement qu'on ne faisait rien savoir d'officiel.....

..... C'est dans le principe qu'il faut couper le mal dans sa racine, si l'on veut éviter les collisions fâcheuses, les répressions sanglantes, les désastres douloureux; c'est dans le principe d'une affaire qu'il faut en calculer les circonstances probables.

Eh bien ! dès qu'on pouvait prévoir que la maison Denis serait l'objet de démonstrations populaires, que ne la faisait-on fermer ?

On en avait le droit; car, cet établissement, n'ayant aucune autorisation pour subsister, et ayant été l'occasion de scènes scandaleuses, pouvait être immédiatement supprimé.

Si cette mesure sage, prudente, que la moindre réflexion devrait conseiller, avait été prise, les rassemblements de la Croix-Rousse n'auraient pas lieu, et nous n'aurions pas à craindre de *sanglantes collisions*.....

Mais l'administration sans doute craint de *blesser la susceptibilité du clergé*..... Elle veut respecter aussi longtemps que possible le domicile de *personnes qui avaient une réputation si bien faite de haute dévotion*.....

Enfin, elle REDOUTE LA COLÈRE DU CLERGÉ !

Pour plaire au clergé, ou dans la crainte de lui déplaire, elle laisse grossir l'orage.....

Puis, quand on verra l'agitation populaire s'accroître, quand on entendra retentir le refrain de la *Marseillaise*, on s'avisera d'une chose : ce sera de mettre notre garnison sous les armes, de faire monter à la Croix-Rousse des hussards et des gendarmes !... »

⁂

Oui, le pape Clément XIV périt par le poison !

Qui le lui administra ?

A cette question, mille fois formulée par l'histoire, des milliers d'échos ont répondu :

— La même main qui tant de fois débarrassa la NOIRE COMPAGNIE d'un ennemi, d'un vainqueur, d'un obstacle !...

Ganganelli mourut empoisonné aussitôt qu'il eût signé la destruction des jésuites, c'est notre conviction, c'est celle de la plupart des historiens, ce fut celle de cette époque.

Tout ce qui nous étonne, c'est que Clément XIV n'ait pas été empoisonné avant de signer la bulle qui faisait disparaître la trop fameuse société du sein des nations.

A. SAVIGNY.

CORRESPONDANCE

*Au citoyen Denis Brack, directeur de l'*EXCOMMUNIÉ.

Marseille, 4 avril 1870.

Citoyen,

Nos vaillantes libres-penseuses de Marseille vous ont adressé une lettre qu'il m'a été impossible de signer, malgré toute la joie que j'aurais éprouvée à le faire.

Aussi dois-je vous prier de faire disparaître cette lacune qui pourrait porter quelques-unes de nous à douter de mes sentiments.

J'ai, d'ailleurs, la ferme conviction qu'il faut savoir porter haut toutes les idées que l'on adopte, surtout lorsqu'elles sont grandes et humanitaires comme les nôtres.

Les étiquettes de sacristie ont fini leur temps : la femme soumise depuis tant de siècles, marche enfin sous la bannière de tous les progrès sociaux, mêlant à la revendication de ses droits une force d'âme qu'on ne lui connaissait pas encore

Que lui importe le mépris de certaines personnes?

La Libre-Pensée prend sa source dans un principe inexorable, et c'est en vain qu'on chercherait à greffer sur notre époque les croyances passées.

Courage, donc, mes bons amis de l'*Excommunié*, et qu'il ne soit pas dit que la femme reste impassible devant le grave mouvement qui s'opère.

Salut et égalité.

LOUISE TARDIF.

MOUVEMENT ANTI-CLÉRICAL

Marseille, 6 avril 1870.

« Cher citoyen,

« Ma femme et moi, faisant partie de l'honorable « Société des Libres-Penseurs marseillais, venons vous « prier d'annoncer dans le journal l'*Excommunié* la « naissance du jeune citoyen Chevalier Ferrand.

« Issu d'un mariage purement civil, cet enfant n'a « pas été et ne sera pas baptisé.

« Moi, son père, suis *excommunié* depuis l'âge de « 12 ans.

« Salut fraternel.

« *Signé :* GASPARD CHEVALIER. »

Depuis quelques numéros, à notre grand regret, nous avons été condamné par la surabondance des articles à suspendre notre *Mouvement anti-clérical*. Encore aujourd'hui nous ne pouvons indiquer que d'une façon excessivement sommaire le produit de la *semaine* :

4 mariages purement civils; 5 naissances sans baptême religieux, et 27 enterrements civils.

Cependant, nous croyons devoir signaler un petit fait scandaleux qui s'est produit, mercredi matin, 6 avril, à l'enterrement civil du citoyen A. Clerc, ouvrier teinturier.

Suivant la volonté expresse de ce libre-penseur et avec le consentement de sa veuve, le cercueil se dirigeait vers Loyasse sans prêtres... tout-à coup, dans la rue d'Algérie, le frère du défunt, flanqué de deux *quidams*, s'élance à la tête du convoi funèbre et prétend lui faire rebrousser chemin .. Ces trois individus arrivaient tout exprès de Saint-Etienne, paraît-il, pour protester contre cet enterrement civil. . Mais les amis du défunt tinrent bon, le commissaire des morts, lui-même, fait son devoir... et le dévot frère se venge de son échec en s'abstenant de se découvrir sur le passage du cadavre et de l'accompagner au cimetière...

Admirable triomphe du sentiment religieux sur ceux de la famille!

A ce même enterrement, les ouvriers, camarades du mort, ont su honorer sa mémoire en se cotisant au profit de l'Enseignement libre et laïque; le produit, — 6 francs, — a été versé dans les bureaux de l'*Excommunié* par les citoyens Moiroud, Bouvier et Rivaud.

On nous annonce pour samedi prochain une 3e liste de souscription pour la pierre tumulaire du jeune citoyen libre-penseur J. Dumas.

En attendant, nous insérons quatre cotisations que la poste nous a apportées :

PRUDHON, de Dijon, 50 c.; ANDRÉ VASSEL, quai d'Herbouville, 54, 1 fr.; HILLAIRAUD, de la Rochelle, 50 c ; REY, de Saint-Just, 50 c. D. B.

Une grosse erreur typographique a été commise dans une note de notre dernier numéro, concernant l'enterrement civil du citoyen Millet, médecin et membre du conseil municipal de Neuville-sur-Saône: au nombre 200 de personnes qui assistaient à cet enterrement ajoutez, un *zéro* et lisez DEUX MILLE.

La Brick à Brack de la semaine

On nous assure que quelques ecclésiastiques lyonnais quêtent à tort et à travers pour fonder un établissement d'épileptiques ?...

Le mettra-t-on sous l'invocation de Pie IX?

⁂

Nous remercions chaleureusement le curé de Saint-Just qui, la semaine dernière, a énergiquement refusé de laisser mettre sur le cercueil d'un compagnon menuisier, un drap mortuaire, aux quatre coins duquel étaient brodés un équerre et un compas....

— Enlevez-moi ça... c'est de la franc-maçonnerie.

Bravo !... Quelques gouttes de sang de plus dans les veines des amis du défunt, et nous avions un enterrement civil...

⁂

J'ai vu passer, cette semaine, un convoi funèbre très-curieux...

Un curé s'en allait psalmodiant devant le cercueil, au pied d'une croix blanche; s'étalaient des insignes franc maçonniques *(un cordon de maître)*.

On disait à mes côtés :

— C'est un franc-maçon qui passe !...

— Oui, un *chevalier du Temple !...*

— On voit bien que le cardinal de Bonald est mort!

— Et que le *frère* Ducarre est vivant.

O Lamourette, tendre et larmoyant Lamourette, là-haut, au fond de tes célestes demeures, est-tu content?

⁂

Un chanoine de Valence (Drôme), M. Ch. Didelot, en versant sa petite obole à l'infaillibilité papale, a déclaré que *N.-S. Jésus-Christ était aussi réellement présent dans le très-saint Père infaillible que dans la très-sainte Vierge immaculée, que dans le Très-Saint-Sacrement de l'autel...*

Ainsi, le pape n'est qu'une réincarnation du Christ !... L'un vaut l'autre !...

⁂

Un curé, qui vient d'enterrer un de ses paroissiens, présente à la famille la note suivante :

1° Enterrement et psaumes..... 10 fr.
2° Service du lendemain..... 38
3° *Dîner de deux prêtres*..... 10

La famille s'étonne, proteste... Deux prêtres qui lui font payer leur dîner !.... à *cinq* francs par tête !...

Bref, le juge de paix consulté, raye ces dix francs...

⁂

Notre correspondant de Rome nous écrit que le fameux jésuite Picirillo, confesseur de Pie IX et directeur du journal la *Civiltà catholica*, l'*Univers* romain, se trouve actuellement impliqué dans une affaire scandaleuse de la pire espèce, une sorte d'*imbroglio matrimonial*....

Cette affaire, si elle n'est pas étouffée, révèlera d'étranges abus, de singulières intrigues.

⁂

D'après le même correspondant, une deuxième édition du *rapt Mortara* vient de se produire à Rome...

Une jeune juive de la plus grande beauté a été enlevée et enfermée dans un monastère...

On lui a intimé l'ordre de se consacrer au service de Dieu !....

La pauvrette s'est déjà précipitée deux fois par une fenêtre....

Pour elle pas de milieu : « la mort ou le couvent ! »

Cette infortunée se nomme Maria Megli..

Et cela se commet en plein concile !

⁂

Egayons-nous avec l'ami Jehan Frollo, de la *Libre-Pensée* :

Un paysan normand va trouver le curé de son village et le prie de dire une messe pour sa défunte femme.

— C'est un franc.

Le paysan tire une poignée de gros sous.

— Il y a dix centimes de trop, fait le curé après avoir soigneusement compté.....

— Oh ! ma foi, ça ne vaut pas la peine, Monsieur le curé, gardez-les, vous direz quelques *petites bêtises* de plus.

⁂

Le jésuite de Valence (Drôme) qui a écrit au citoyen B...., cafetier à Romans, une longue lettre, *illisiblement* signée, dans laquelle il le presse de revenir dans le giron de l'Eglise catholique et romaine *qu'il aurait désertée pour se livrer aux démons de la Libre-Pensée*, — ce noir apôtre, disons-nous, est invité à donner son nom et son adresse....

En ce cas, il y aura réponse....

Le même citoyen avertit le même jésuite de la parfaite inutilité de lui envoyer des mandements signés Fr. GUEULETTE *par la grâce de Dieu !*

⁂

On nous prie d'annoncer un journal littéraire à cinq centimes, qui paraîtra, à Lyon, samedi 16 avril sous ce titre :

LA SENTINELLE.

Sera-ce une sentinelle.... perdue ?

tres ?.....

C'est qu'on ne savait pas encore quel caractère on pourrait lui donner, si on la répudierait ou si on la prendrait sous sa protection ?.....

⁂

Le *Courrier de Lyon* se chargea, lui, d'expliquer la conduite de l'autorité dans l'affaire de la maison Denis. Il prétendit que c'était par respect pour la liberté individuelle qu'on avait apporté tant de réserve aux mesures prises; que si on n'avait pas fermé l'établissement de Mlle Denis, c'est qu'on avait craint d'agir illégalement et de violer sans motifs suffisants son domicile.....

Le *Censeur*, après s'être raillé de cette explication et l'avoir péremptoirement refutée, affirmait que la maison Denis existait sans autorisation, se trouvait dans une position illégale et devait, par conséquent, être supprimée... et même aurait-elle eu une autorisation, dit ce journal, elle devait lui être retirée par mesure d'ordre public, et l'établissement fermé.....

..... Ce qui prouve que l'autorité se croyait bien un droit d'intervention dans la maison Denis, ajoutait le *Censeur*, c'est le choix qu'elle avait fait de deux membres des prud'hommes pour y procéder à une enquête.....

Or, dès qu'on refusait de les recevoir, il est bien clair qu'on violait les lois, et qu'on se croyait au-dessus d'elles.....

Qui pourrait blâmer la mesure que nous ayons conseillée, qui pourrait la trouver empreinte d'arbitraire, quand des actes odieux ont été constatés dans cette maison, quand les soupçons les plus graves sur la nature de ces actes germent dans tous les esprits ?.....

Eh bien ! nous le répétons encore, si on n'a pas pris cette mesure, c'est qu'on a voulu *ménager les susceptibilités du clergé*.. ..

A moins, cependant, qu'on n'aime mieux nous laisser croire qu'on s'est complu, pendant huit jours, à fournir un aliment aux rassemblements, pour ensuite les dissiper à coups de fusil et à coups de canon !.....

Le *Courrier de Lyon* devrait bien nous dire aussi pourquoi l'on s'obstine à ne rien publier qui puisse éclairer l'affaire de la maison Denis. Que signifie donc ce vague dont elle est, *dit-on*, toujours environnée, ce mystère qu'on ne veut pas faire cesser ?.....

Est-ce qu'il faut des semaines entières pour vérifier certains attentats? pour obtenir des résultats convaincants?

Il nous semble que dès les premiers pas de l'instruction on devrait donner quelques explications propres à arrêter les bruits de toute nature qui ne cessent de circuler; ce serait encore un moyen efficace d'empêcher ces rassemblements aussi nombreux...,.

On aime mieux s'envelopper dans un dédaigneux silence.....

Sans doute aussi par respect pour la légalité !..... G. D. B.

(*La suite au prochain numéro.*)

UNE MÈRE CHRÉTIENNE

« .... Oui ! mes chères *sœurs !* Dieu exaucera vos prières ; il répandra sur ces enfants, objets de vos pieuses sollicitudes, les divins trésors de sa grâce, afin qu'ils puissent suivre vos pas dans l'étroit et difficile sentier de la vertu ! »

Ainsi se terminait une touchante allocution adressée aux mères chrétiennes par le curé de St..., à l'avant-dernière messe solennelle fondée par la Société.

⁂

L'assistance était nombreuse ; bien composée.

On y remarquait Mme de X..., patricienne de vieille souche ; dévote de date plus récente, mais si fervente, si pieuse, qu'elle avait obligé ses fils à se laisser tonsurer, ses filles à se cloîtrer pour la plus grande gloire de Dieu.... et l'expiation de quelques péchés de jeunesse, disaient les mauvaises langues.

Mme de Z.... jeune, élégante du meilleur monde, toute pâle encore, à peine remise d'une fausse couche survenue à la suite d'un bal pour lequel elle avait endossé un corsage trop étroit.

Mme C..... qui venait d'obtenir de son mari qu'il enverrait son fils aîné, dont l'âge était une cruelle indiscrétion pour sa mère, diriger un comptoir dans les colonies.

Mme V... si pénétrée de ses devoirs, que le jour où sa fille unique fut déclarée par les docteurs, atteinte par la petite vérole, elle quitta précipitamment Lyon et courut elle-même chercher son mari dans une ville voisine où le retenaient ses affaires.... il est vrai que cette excellente mère fut à tel point accablée par l'inquiétude, qu'elle ne put revenir que le jour où tout danger avait disparu !....

A côté d'elle on remarquait Mme T..., dont les enfants élevés, de bonne heure, à ne pas pleurer, à ne pas rire, à ne pas faire de bruit, à ne pas changer de place, à ne pas parler, eussent été les mieux appris du monde si tous n'eussent contracté, en grandissant, une maladie nerveuse qui les conduisait à l'idiotisme.

⁂

Mais de toutes ces variétés de mères chrétiennes, la plus édifiante et la plus recueillie était assurément la belle Sixela de Pressentrey, qu'on apercevait près de l'autel, déployant dans une inclinaison gracieuse et

L'*Eclaireur* de Saint-Etienne nous en conte une touchante....

Un curé de campagne raconte en chaire le martyre d'un pauvre missionnaire qui finit par être dévoré... Son langage est si émouvant que ses ouailles fondent en larmes....

Le brave curé, entraîné par l'exemple, se met à sangloter....

Et les ouailles, en pleurs, de bêler de plus belle....

Le bon pasteur, enfin, tente d'opposer une digue à cet effroyable débordement....

— Mes chers enfants.... Allons ! assez pleuré !.... Consolez-vous !.. Ce que je viens de vous raconter s'est passé à plus de six mille lieues.... et c'est si loin !.... si loin !.. si loin !... que ce n'est peut-être pas vrai.....

J. Lebrulé.

SAINT BENOIT D'URBIN

Savez-vous bien ce que c'est que saint Benoît d'Urbin ?

Non, j'en suis sûre, impies que vous êtes! et vous n'en avez peut être nul souci... coupable indifférence !

Et pourtant ce grand saint a été béatifié tout fraîchement, il y a trois ans, le 10 février 1867, par suite d'un décret, j'allais dire un ukase rendu par Pie IX, le 4 octobre 1866 !

Mais oui ! c'est dans la seconde moitié du 19e siècle qu'on commet de semblables anachronismes ! — annonçant à la catholicité entière *qu'on pouvait en* TOUTE SURETÉ *élever* SUR LES AUTELS, — et ils disent qu'ils n'adorent pas les saints ! — *le très-vénérable et bienheureux Benoît d'Urbin, révérend père capucin*. Et tout aussitôt simples de s'agenouiller et chroniqueurs d'accourir racontant la vie du nouveau fétiche.

Cette *vie*, comme celle de tous les saints passés, présents et même futurs, — s'il est possible qu'il y ait encore des saints dans des siècles pervers comme ceux où nous allons — est remplie de sottises et semée de miracles à foison ; mais là se révèle bien tout le sentiment catholique et les idées de la religion romaine sur la vertu et sur le mérite.

Saint Labre a été canonisé pour sa saleté, et saint Benoît d'Urbin pour sa complète inertie. La vertu catholique consiste à avoir des.... insectes et point du tout de volonté !

Saint Benoît d'Urbin, dit son biographe. était d'une des meilleures et des plus riches familles des Marches d'Ancône.

Et c'est pourquoi on s'y prit de façon à faire naître en lui la vocation religieuse qui, certes, ne peut pousser toute seule dans un jeune cœur.

Du reste, il est à remarquer que la plupart des saints appartiennent à des familles riches ; est-ce que le paradis, lui aussi, ne serait ouvert qu'aux privilégiés de la fortune ? Il est vrai que la canonisation coûte fort cher, à ce point qu'un des parents de saint Louis de Gonzague disait à son fils qui montrait des dispositions béates :

« Mon cher enfant, sois honnête homme « tant que tu voudras, mais garde-toi d'ê« tre saint, tu achèverais de nous ruiner, « car notre fortune est déjà très-entamée « par la béatification de Louis. »

Soyez édifiés, naïfs, et sachez que papes et cardinaux se font payer fort cher leurs décrets. Oh ! ils ne font rien pour rien (1), eux qui se prétendent cependant les disciples du pauvre Jésus !

Saint Benoît d'Urbin était donc riche : première et nécessaire vertu pour être canonisé, mais il avait de plus, il paraît, tous les autres mérites requis pour la béatification :

Ingratitude envers sa famille, nommée pompeusement détachement des choses terrestres.

On rapporte, comme un trait méritant, que lorsqu'il reçut sa lettre d'obédience pour le couvent de Fano, il courut aussitôt s'enfermer dans ce cloître, sans même aller dire adieu à ses parents qui, cependant, lui témoignaient une affection profonde et l'avaient soigné avec le plus grand amour dans une maladie qu'il fit.

Et lui, il les quitte sans un mot d'affection, sans leur dire une parole de consolation !

Et l'on admire une pareille ingratitude ! plus, même, on la couronne de gloire !

L'amour de Dieu l'emportait, dit-on, *sur l'amour des hommes !*

L'amour de Dieu ! commettre de pareilles infamies, c'est aimer Dieu ! Eh bien ! il est gentil votre *bon* Dieu !

Non, messieurs les catholiques, non, ne nous dites pas que c'est par amour de Dieu que tel saint se fit ingrat, stupide ou lépreux ; c'est au contraire par *amour de soi*, par suite d'un égoïsme raffiné et touchant presque à l'aliénation mentale que les soi-disant saints agirent d'une façon si anti-morale et anti-naturelle : les biographes de leurs vies le disent expressément, et celui de saint Benoît d'Urbin écrit en parlant de sa foi :

« De là venait son amour pour la pau« vreté et l'abjection, car c'est uniquement « en vue des récompenses qu'il en atten« dait, qu'il s'est livré aux austérités ef« frayantes et au dévouement. »

Est-ce assez explicite ?

Les saints font des spéculations sur le paradis, et rien de plus.

Paul Mink.

Dimanche, 10 avril, à une heure, aura lieu à l'Alcazar un grand festival artistique et populaire donné par l'orchestre de cet établissement, sous la direction de M. Marc Jandard.

Parmi les exécutants, on entendra M. A. Luigini, piston solo ; M. Hadern, hautbois, premier prix du conservatoire ; M. Ramé violoniste, lauréat du conservatoire.

Mlles Antonia Blanc, Zeiger, MM Mortier et Richette ont offert leur concours pour la partie vocale.

BIBLIOTHÈQUE LYON VILLE 1893

BIBLIOGRAPHIE

LES HÉBERTISTES MODERNES

Notre collaborateur A. S. Morin (Miron) vient de publier une brochure, *les Hébertistes modernes*, sur laquelle nous croyons devoir attirer l'attention de nos lecteurs, bien que les opinions qui y sont développées et les conclusions qu'en tire son auteur soient diamétralement opposées aux nôtres.

Nous regrettons que le cadre si étroit de notre journal ne nous permette pas de faire l'analyse de cet écrit vraiment remarquable par la forme et l'érudition, mais qui est malheureusement dépourvu de toute idée nouvelle et semble être né il y a cent ans.

Ainsi, M. Morin s'y déclare le partisan de la liberté absolue en matière religieuse, tout en reconnaissant que les religions, persécutées quand elles sont faibles, ne manquent jamais d'être à leur tour persécutrices dès qu'elles sont fortes, et deviennent ainsi la cause de crimes et de malheurs incalculables. Ce n'est pas logique. Si les religions produisent de si funestes résultats, pourquoi ne pas les détruire par tous les moyens possibles ? Non pas, certainement, pour les remplacer par l'athéisme, comme semble le craindre M. Morin, mais bien pour leur substituer la *morale publique* basée sur les rapports sociaux et la science pure.

L'auteur croit, avec Voltaire, qu'on n'a pas plus le droit de s'occuper de la religion d'un citoyen que de ce qu'il mange à son dîner.

Je le lui accorde volontiers. Professez et pratiquez chez vous, en famille, les croyances qui vous plairont et mangez des nids d'hirondelles à tous vos repas, cela nous importe peu. Mais quand vous venez dans les temples ou sur les places publiques prêcher au nom d'un dieu que vous ne connaissez pas et offrir, contre salaire, votre intervention auprès de lui, cela est bien différent. Dans ce dernier cas, il y a captation, fraude et dol ; et la société a bien le droit de vous traduire en police correctionnelle et de vous condamner à quelques francs d'amende pour le délit d'avoir vendu *une chose qui n'existe pas*.

Quant à l'argument tiré des poisons dont la vente ne devrait pas être réglementée, il passe également à côté de la vérité. Les substances toxiques portent des étiquettes indiquant exactement leur nature, et l'on ne rencontre pas souvent des pharmaciens ou des droguistes livrant à leurs clients de l'arsenic pour du quinquina ! Les religions font le contraire : elles empoisonnent sous prétexte de guérir, elles dépravent au lieu de moraliser. Cette assertion est surabondamment prouvée.

Que les religions mettent des étiquettes portant qu'elles sont le mensonge, et nous n'aurons qu'à nous incliner ; car nous sommes autant que qui que ce soit au monde amoureux d'une liber[illegible] honnête.

La partie politique des *Hébertistes modernes* est de la même force. Mais cette question nous étant interdite, nous devons nous borner à indiquer qu'elle condamne avec modération, il est vrai, mais avec beaucoup d'insistance ce que nous aimons et ce que nous voulons avec toute l'énergie de nos convictions appuyées sur la raison et la justice.

Pierre Lagarguille.

PETITE CORRESPONDANCE

H. Berlioux. — Qui contentera jamais tout le monde et ses amis ?...

Nic. Arthot. — Sous presse...

Crozat. — Point de découragement... Labourons, labourons et semons dru... le temps de la moisson viendra...

H. Sauv... — Claude Frollo et la Esméralda !.. histoire de tous les jours...

A. L. — Belle *Profession de foi!* — Unis de tête, soyons-le de cœur...

Boissy des Rochers. — Votre idée fait rêver l'*Excommunié*...

Demenge. — Merci de tels encouragements...

J.-B. Vieillard. — Le *Libre-Penseur* est arrivé .. mais la foule est si grande !...

E. L. (*St-Vinc.-de-R.*). — Ce fou-là n'est-ce pas un ex-frère ?... Vos renseignements complétés, *Saint-Vincent* rira... Vous recevrez 50 exemplaires.

Hancenot. — Soigné par des mains aussi zélées et habiles, votre petit arbre croîtra vigoureusement...

Vachon. — Cri de Libre-Penseur, qui a réjoui nos oreilles ..

L. Ninin. — Oui, cher citoyen...

J.-B. Magnin. — Veillez là-bas .. Nous veillerons ici...

Mongin. — Ah ! s'il nous était possible de nous occuper de ce mouvement qui excite l'admiration générale et grossit nos espérances !... Nous vous aimons tous... Lorsque vous le pourrez, des nouvelles d'As.... et d'Al.....

LE JÉSUITE
A VOL D'EXCOMMUNIÉ
60 centimes rendu *franco* dans toute la France.

Satires, par Pierre Lagarguille..... 50 c.
Le Paradis, *à vol d'Excommunié*..... 25
La Libre-Pensée, par C. Sorgel..... 25
L'Athéisme et l'Etre suprême, par H. Verlet..... 25
Le Libéralisme clérical, par F. Rabbe. 1 »

L'un des gérants : SAVIGNY.

mélancolique toutes les richesses de sa taille élégante.

Enveloppée dans ses vêtements de demi-deuil, dont la nuance uniforme s'harmonisait à la pâleur mâte de son teint d'Espagnole.... ses petites mains croisées sur le velours noir de son prie-Dieu.... absorbée, par la dévotion, sans doute. .. Mme de Pressentrey entendit l'office sans faire un seul mouvement....

Ses beaux yeux noirs paraissaient plongés pour l'éternité, sur le velin d'un magnifique livre *d'heures* .... et ses lèvres roses, qui ne s'entrouvraient pas même pour la prière. semblaient sculptées dans la même branche de corail.

A la voir ainsi, doucement repliée sur elle-même, comme un beau lys avant l'aurore, à voir son profil pur et fin comme celui d'une médaille antique, son oreille mignonne, transparente, et son col un peu frêle, certes ! bien des connaisseurs eussent affirmé que la belle Sixela n'avait pas atteint sa vingtième année... Mais un examen, même superficiel, eut fait un tort notable à cette opinion de prime-abord ; et autorisé, dans une mesure assez étendue, des additions au premier chiffre.

L'ampleur et la perfection des formes, le dessin net, accentué, quoique délicat des traits ; quelques commissures visibles à l'œil nu, et surtout la fatigue des paupières et des tempes, sur l'albâtre desquelles se dessinaient des réseaux de petites veines bleues, eussent indiqué à l'observateur que Mme de Pressentrey était dans tout l'éclat de cette seconde jeunesse, à laquelle la généralité des femmes du monde emprunte des attraits que leur donne rarement la première.....

***

En femme sûre de ses avantages, Mme de Pressentrey n'accordait aucun regard, aucune attention, ni à droite ni à gauche ; elle dominait simplement et naturellement ce qui l'entourait.....

Quand l'office fut achevé, elle ferma l'un après l'autre les fermoirs de son livre, se leva, abaissa la tablette de son prie-Dieu, fit un signe de croix des mieux caractérisés, et se décida enfin à regarder autour d'elle.

Les autres dames en ayant fait autant, il en résulta un échange de saluts, de signes, de sourires ; après quoi, toutes se dirigèrent vers la porte, les vieilles en murmurant la fin de leurs oraisons, les jeunes en chuchottant....

Quand elle fut dehors, Mme de Pressentrey renouvela quelques saluts, traversa majestueusement le trottoir et monta dans un équipage qui l'emporta au galop de ses deux *purs-sang*.....

Les mères chrétiennes réunies devant l'église suivirent un instant de leurs yeux le brillant attelage.....

Quand il eut disparu, les groupes se formèrent, prirent leurs directions respectives, et les conversations commencèrent vives, animées, comme elles le sont ordinairement au retour d'une messe.....

Mme de Pressentrey fut le sujet de plus d'une de ces causeries.

***

— Notre belle Sixela serait-elle indisposée, on ne l'a pas vue hier au thé de Mme de Virvert ? demanda la petite marquise de Bard, en revenant avec la douairière de Lutez et la baronne de Morteau.....

— Non, répondit la douairière ; mais elle a été retenue chez elle par l'arrivée d'un de ses cousins, qui a quitté l'Espagne à la suite de la reine.

— Ah !..... et c'est Lyon qu'il a choisi pour sa résidence ?

— On suppose qu'il rejoindra Sa Majesté quand il aura renouvelé connaissance avec sa cousine.....

— Dont il ne devait pas garder un souvenir bien vif, interrompit la baronne : car on le dit jeune, et Sixela a quitté l'Espagne depuis assez longtemps.....

— Depuis son mariage, qui ne date pas bien loin, je crois ; répondit la marquise d'un petit ton naïf et provocateur.

— Pas de bien loin ?..... mais on affirme que Mme de Pressentrey est mère d'une fille de quinze ans !.....

— De dix, vous voulez dire ?

— Non, de quinze..... Mme de Virvert, de qui je tiens ces détails, m'a assuré que deux mois avant sa mort ce pauvre M. de Pressentrey (que Dieu ait son âme), lui faisait part de ses projets d'alliance, pour cette année, entre sa fille et ce cousin qui vient justement d'arriver.....

Evah Sterne.

(*La suite au prochain numéro.*)

PARAITRA PROCHAINEMENT
LA LIBERTÉ
ET
LES LIBÉRATRES
Par Henri Verlet
Prix: 25 centimes
Adresse au Concile œcuménique, par des *catholiques matérialistes !* — Prix : 1 franc.

Lyon, Association typographique — Regard, rue de la Barre, 12.

(1) Une canonisation coûte aux intéressés environ 500,000 francs ! D. B.